

cette somme, et 15 p. 100 de toutes les sommes perçues au-dessus de ces \$200.

4. \$887.15.

COMMISSAIRES NOMMÉS EN VERTU DE LA LOI
D'ARRANGEMENT ENTRE LES CULTIVATEURS ET
LEURS CRÉANCIERS

M. FAFARD :

1. Quels sont les noms des commissaires qui ont été nommés sous l'empire de la loi des arrangements entre cultivateurs et créanciers, dans la province de Québec?

2. Quel est le traitement payé à chacune de ces personnes?

3. Les dépenses de voyages sont-elles acquittées par le Gouvernement?

L'hon. M. RHODES :

1. L'honorable juge L.-J. Loranger, commissaire en chef, et les commissaires Joseph-S. Royer et Albert Rioux.

2. Le commissaire en chef ne touche aucune rémunération à ce titre. Les commissaires reçoivent chacun \$25 pour chaque jour où ils siègent à la commission de révision.

3. Oui.

REVISION DES STATUTS, 1927

M. DORION :

1. Quels sont les noms des personnes qui ont été chargées de la refonte des Statuts de 1927?

2. Quand ont-elles été nommées?

3. De quelle façon ont-elles été nommées?

4. Quel montant chacune de ces personnes a-t-elle reçu?

5. Quand ont-elles fait un rapport définitif?

6. Quel a été le coût total de la refonte desdits Statuts?

L'hon. M. GUTHRIE (ministre de la Justice) :

1. a) Le très honorable sir Charles Fitzpatrick, C.P., G.C.M.G., C.R.;

b) E. L. Newcombe, C.R.;

c) E. J. Daly;

d) F. R. Med. Russell, C.R.;

e) L.-A. Rivet, C.R.;

f) H. H. Dewart, C.R.;

g) Alex. MacGregor;

h) E. R. Cameron, C.R.

2. a) 28 décembre 1923;

b) 28 décembre 1923;

c) 28 décembre 1923;

d) 28 décembre 1923;

e) 28 décembre 1923;

f) 28 décembre 1923;

g) 22 août 1924, en remplacement de H. H. Dewart, C.R.;

h) 11 décembre 1924, en remplacement de E. L. Newcombe, C.R.

3. Par décret ministériel.

4. a) \$18,448.20, frais compris;

b) \$2,125.75, frais compris;

c) \$9,675.60;

d) \$14,275.60, frais compris;

e) \$10,595.60, frais compris;

f) \$1,449.50, frais compris;

g) \$7,650.73, frais compris;

h) \$8,931.75, frais compris.

5. 23 novembre 1927.

6. \$138,473.53.

HECTOR WARREN

M. DESROCHERS :

1. Est-il à la connaissance du Gouvernement que M. Hector Warren, de Pointe-au-Pic, a été à l'emploi du département des Travaux publics comme ingénieur, à Québec, à partir de l'année 1911?

2. Combien de temps est-il resté à l'emploi dudit département des Travaux publics comme ingénieur?

3. Est-il encore à l'emploi du département des Travaux publics à Québec?

4. Sinon, quand a-t-il cessé d'être à l'emploi dudit département?

L'hon. H. A. STEWART (ministre des Travaux publics) :

1. Oui, depuis juin 1913.

2. De juin 1913 au 24 janvier 1916.

3. Non.

4. Le 24 janvier 1916.

LE GARDE-CÔTE *Margaret*

L'hon. M. EULER :

1. Quel a été le prix d'achat initial de l'ancien croiseur des douanes, le *Margaret*?

2. A quel prix le Gouvernement a-t-il vendu le *Margaret*, à qui l'a-t-il vendu et quand?

3. Quelle somme a-t-on dépensée pour aménager d'autre façon et équiper le *Margaret* avant la vente?

4. De qui a-t-on acheté le navire *Ulna* du Service de protection, et à quel prix?

L'hon. M. GUTHRIE :

1. \$273,360.64.

2. \$118,000. Vendu à M. F. L. Zimmerman 98, rue Montague, Brooklyn (New-York), Etats-Unis, en septembre 1932.

3. \$13,100, par le département du Revenu national, pour le rajustage annuel, afin de le mettre en service.

L'entretien de ce navire pendant les deux années précédentes ayant coûté une moyenne de \$125,000 par année, la Gendarmerie royale a décidé de le vendre au lieu de le mettre en service.

4. La Margaret Steamship Company Limited, de Sydney (N.-E.), au prix de \$55,000.

LE MAÎTRE DE POSTE DE SAINT-JOSEPH D'ALMA,
P.Q.

M. CASGRAIN :

1. Qui est maintenant maître de poste à St-Joseph d'Alma, P.Q.?

2. Quand a-t-il été nommé officiellement et en permanence?

L'hon. M. SAUVE :

1. Louis-Philippe Simard.

2. Le 19 janvier 1935, par la commission du service civil.